



# Guide d'utilisation de la Base de déclaration des Evènements Indésirables

## **Contacts :**

Isabelle CARPENTIER, Pharmacien OMÉDIT HDF [isabelle.carpentier.ars59@ars.sante.fr](mailto:isabelle.carpentier.ars59@ars.sante.fr)

Jennifer PRALAT, Secrétaire OMÉDIT HDF [jennifer.pralat@ars.sante.fr](mailto:jennifer.pralat@ars.sante.fr)

 03 62 72 78 71



## Attention

Si le remplissage, ce fait manuellement (sans passer par le formulaire de saisie), directement sur le tableau Excel, il est important de respecter la liste déroulante de choix pour le professionnel déclarant :

Pharmacien\_ou\_interne\_pharma / Préparateur / IDE / Agent\_pharmacie / Agent\_service / Aide\_soignant / Cadre\_pharmacie / Cadre\_service / Médecin\_ou\_interne\_médecine / Sage\_femme / Autre

Formulaire de saisie														
Num. local	Nom ES	Date survenue EM	Date de la déclaration	Fonction de la personne qui déclare l'EM	Nom du Service de DETECTION EM	Nom du service du patient concerné	Nom du service impliqué dans la survenue EM	Description de l'erreur, comment a-t-elle été détectée, quelles sont ses conséquences	Moment de détection de l'EM par rapport à l'administration	Nom du Médicament impliqué 1	Médic1_à_risque	Voie_médic1	Nom du Médicament impliqué2	Médic2_à_risque
1		12/03/2019	20/09/2019	Pharmacien_ou_interne_pharma	PUI	Médecine	mq	Par le préparateur lors du renouvellement de dotation. administration d'un comprimé de Doliprane de 1000 mg au lieu de 500m	après_administration	Doliprane	mq	orale	mq	mq

Pour une synthèse des plus complètes, il est important de renseigner un maximum de rubriques dans l'onglet « Base déclaration EM » ce qui incrémente automatiquement l'onglet « Synthèse auto EM ES ».

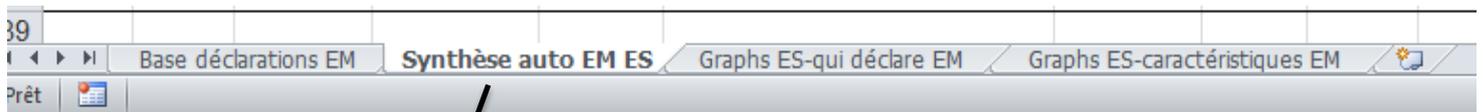
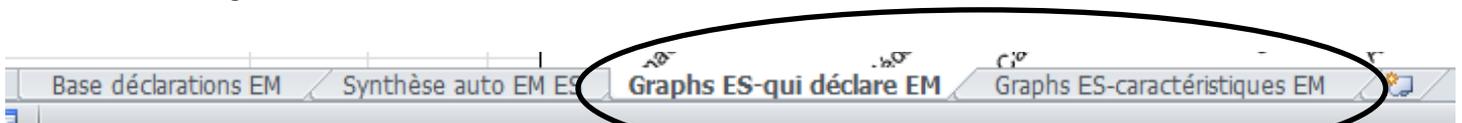


Tableau Synthétique des erreurs survenue dans l'ES et transmises à l'OMÉDIT															
- Document à usage interne, rempli automatiquement après saisie des données sur la feuille "Base déclarations EM"															
NB : pour une meilleure lisibilité : sélectionnez les lignes, cliquez sur <b>FORMAT</b> puis <b>LIGNE</b> puis <b>AJUSTEMENT</b> automatique															
MASQUEZ les colonnes selon celles utilisées dans l'établissement (exemple : choisir la/les information(s) pertinente(s) entre "service de survenue", "service de détection" et "fonction du déclarant") : sélectionnez les colonnes à masquer, cliquez sur <b>FORMAT</b> puis <b>COLONNE</b> puis <b>MASQUER</b>															
Num. local	Date EM	Nom du service impliqué / survenue	Service de DETECTION	Fonction déclarant	Description	Moment de détection	Médic1	Médic2	Action(s) immédiate(s)	Proposition(s) pour prévenir l'EM	Etape	Type_erreur	Gravité	Fréq?	Présentée réunion
1	12/03/19	mq	PUI	Pharmacien	Par le préparateur lors du	après_admini	Dolipran	mq	Service prévenu	mq	ADMINISTRATI	Dose (dosage,	Min	nouveau	oui, faite

La « synthèse auto EM ES » vous permettra de réaliser vous-même les graphiques souhaités dans les onglets suivants



EXEMPLES DE PRESENTATION des résultats d'analyse (à titre indicatif uniquement, pour adaptation par les ES qui le souhaitent)		
I. Qui déclare ?		
1. Comptez le nombre d'erreurs signalées pour chaque service de votre ES. 2. Renseignez le nombre de cas par service pour votre ES. Le graphique proposé se complète automatiquement. 3. Adaptez le titre aux données de l'ES en cliquant sur le titre du graphique (Nb erreurs, nom hôpital et période).		
Effacer les lignes des services qui ne concernent pas votre ES - les nombres de cas sont renseignés A TITRE D'EXEMPLE		
Service déclarant	Nombre de cas	%
Pharmacie	10	45,5
Gériatrie	1	4,5
Médecine	5	22,7
Maternité/Obstétrique	2	9,1
Chirurgie (hospit)	1	4,5
Bloc/Anesthésie/Réveil	1	4,5
Urgences	1	4,5
Réanimation	1	4,5
HAD	0,0	0,0
SSR_EHPAD_USLD(...)	0,0	0,0
Psychiatrie	0,0	0,0
Ville ou AutreES	0,0	0,0
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>100,0</b>

Répartition par service des [Nb] erreurs déclarées à [nom hôpital] [période]	
Service	Nombre d'erreurs
Pharmacie	10
Gériatrie	1
Médecine	5
Maternité/Obstétrique	2
Chirurgie (hospit)	1
Bloc/Anesthésie/Réveil	1
Urgences	1
Réanimation	1
HAD	0
SSR_EHPAD_USLD(...)	0
Psychiatrie	0
Ville ou AutreES	0

1 **EXEMPLES DE PRESENTATION** des résultats d'analyse (à titre indicatif uniquement, pour adaptation par les ES qui le souhaitent)

2

3 **II. Caractéristiques des erreurs**

4 **1. Comptez le nombre d'erreurs** impactant chaque étape pour votre ES. **2. Remplissez le tableau et effacez les chiffres saisis pour exemple.** Le graphique proposé se complète automatiquement. **3. Adaptez le titre** aux données de l'ES en cliquant sur le titre du graphique (Nb erreurs, nom hôpital et période).

5 Pour chaque étape, si vous souhaitez **distinguer le nombre d'erreurs émanant de la pharmacie, des soignants, des médecins**, renseignez les cases correspondantes.

6 Les valeurs de la colonne intitulée "vérif" doivent être égales à celle de la colonne Total Nombre de cas.

7 Effacer les lignes des services qui ne concernent pas votre ES - les nombres de cas sont renseignés A TITRE D'EXEMPLE

8

9 **II.1. Etapes du circuit concernées**

Etape impactée	Total Nombre de cas	dont source			vérif
		Pharmacie	Soignant	Médecin	
PRESCRIPTION	3		2	1	3
ANALYSE Pharma	2				
DELIVRANCE Nominative	2				
DELIVRANCE Globale/reglob.	4				
ADMINISTRATION	10		9	1	10
Approvisionnement	1				
Commande	2		1	1	2
Information(patient,équipe)					0
Préparation doses par l'unité	12			12	12
Préparation galénique, reconstit	3	1	2		3
Transcription					0
Transport					0
Stockage					0
<b>TOTAL</b>	<b>39</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>30</b>

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30 **II.2. Gravités des erreurs déclarées**

31

32 **Même principes que ci-dessus pour la gravité des erreurs**

33 Si vous ne souhaitez pas distinguer pour chaque niveau de gravité, les étapes concernées, n'oubliez pas d'effacer les **valeurs saisis à titre d'exemple**

**Etapes impactées et personnel source**  
des [Nb] erreurs déclarées à [nom hôpital] [période]

Etape	TOTAL	Source Pharmacie	Source soignant	Source médecin
PRESCRIPTION	3	0	2	1
ANALYSE Pharma	2	0	2	0
DELIVRANCE Nominative	2	0	2	0
DELIVRANCE Globale/reglob.	4	0	4	0
ADMINISTRATION	10	0	9	1
Approvisionnement	1	0	1	0
Commande	2	0	1	1
Information(patient,équipe)	0	0	0	0
Préparation doses par l'unité	12	0	12	0
Préparation galénique, reconstitution	3	1	2	0
Transcription	0	0	0	0
Transport	0	0	0	0
Stockage	0	0	0	0

## Les objectifs

### Pourquoi déclarer les erreurs médicamenteuses en interne ?

- Pour savoir comment agir (action immédiate à entreprendre vis-à-vis du patient et/ou de l'équipe)
- Pour éviter que cette erreur ne se reproduise
- Pour élaborer des recommandations destinées à faire évoluer le circuit du médicament vers une organisation optimale

La déclaration est **à but pédagogique**. L'important n'est pas de savoir « qui a commis l'erreur » mais « comment s'est produite l'erreur » et « comment éviter sa récurrence ». C'est donc une opportunité à saisir pour améliorer la sécurisation du circuit.

### Pourquoi transmettre les déclarations à l'OMÉDIT ?

- Pour mutualiser des données numériquement faibles au niveau local et les analyser au niveau régional
- Pour permettre à l'établissement de santé de se situer en fonction de ses pratiques (l'OMÉDIT renvoie annuellement aux établissements de la région, les analyses régionales faites au sein de la sous-commission régionale « Erreurs médicamenteuses »).
- Pour partager les expériences et cibler des actions préventives à initier au niveau régional
- Pour faire émerger des causes sous-jacentes qui passeraient inaperçues du fait d'une fréquence trop faible au niveau local (étiquetage des médicaments, méthodes de rangements, etc.)

Il est cohérent que les ES traitent leurs EM au fil de l'eau, le rythme de remontée peut être mensuel pour les ES qui en rencontrent beaucoup.

La transmission des erreurs médicamenteuses se fait au moyen de la base régionale EXCEL, envoyée par mail à [jennifer.pralat@ars.sante.fr](mailto:jennifer.pralat@ars.sante.fr) ou [isabelle.carpentier.ars59@ars.sante.fr](mailto:isabelle.carpentier.ars59@ars.sante.fr)

Lors de l'analyse régionale annuelle faite par l'OMÉDIT HDF, les déclarations sont anonymisées (aucun nom d'établissement, de professionnel ou autre).

Le document est transmis aux établissements en région mais également au National.

Celui-ci peut vous servir de base pour sensibiliser le personnel de santé quant à l'importance de cette démarche de déclaration, et organiser la rétro-information auprès des déclarants dans vos établissements et/ou servir de base à une estimation des risques au sein de vos unités de soins